Échos de la presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

se renseigner, doit avoir lu sérieusement le chapitre. L'attention est excitée et soutenue, excellent moyen, par conséquent, de combattre l'étourderie, le plus gros obstacle aux progrès de nos écoliers.

On me permettra d'ajouter que je pratique depuis plusieurs années ces trois procédés et j'ai pu constater que, grâce à eux, mes élèves ont appris à aimer les leçons de lecture et en ont retiré un appréciable profit.

La marche de la leçon est substantiellement exposée dans le texte ; les explications que j'ai cru devoir y ajouter sont rejetées en notes, afin de n'en point rompre la continuité. *(A suivre.)*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Désinfection des locaux scolaires. — En ce temps d'épidémie de grippe, qui souvent oblige à fermer les écoles après un court temps de travail succédant à une période de vacances, il y a lieu de reprendre à nouveau la question de la désinfection des locaux scolaires. Celle-ci peut être générale ou localisée. Il faut en outre en arriver à des méthodes simples et pratiques, afin de pouvoir se montrer sévère quant à l'application des moyens à employer.

Le Règlement des écoles primaires publiques du département de la Seine dit ceci dans son article 10 :

« La désinfection de la classe est faite dans l'entre-classe, soit le soir, après le départ des élèves. Elle comprend :

« Le lavage de la classe, sol et parois, avec une solution antiseptique.

« La désinfection par pulvérisation des cartes et objets scolaires appendus aux murs.

« La désinfection par lavage des tables, bancs, meubles, etc.

« La désinfection complète du pupitre de l'élève malade. La destruction par le feu de livres, cahiers, etc., de l'élève malade, et des jouets ou objets qui auraient pu être contaminés dans les écoles maternelles. »

La désinfection de la place de l'écolier doit être effectuée dans tous les cas d'absence suspecte : lavage du plancher, de la table et du banc avec une solution antiseptique [1]. Ce lavage doit être fait par un personnel consciencieux et sans tarder. Les livres et les cahiers sont à mettre de côté, en vue de les soumettre à une désinfection à part.

La désinfection des planchers devrait se faire entre autres chaque fois que l'école a été utilisée pour une réunion de personnes étrangères. Un des médecins de la ville de Paris a montré que non seulement les salles peuvent être souillées lors d'assemblées d'adultes, mais aussi les préaux. Des crachats avec bacilles tuberculeux ont été constatés dans le préau d'une école au lendemain d'une réunion électorale. La désinfection doit se faire par un lavage à fond du plancher, complété par un lavage des murs à hauteur d'homme et par une large aération.

Pour la désinfection totale de la classe, il faut une journée au moins.

[1] Voici les solutions antiseptiques les plus économiques et les plus recommandées :

Crésyl sodique à	4 %.
Créoline à	4 %.
Lysol à	3 %.
Lysoform à	4 %.
Eau de Javel à	10 %.

Les pulvérisations avec la *solution de sublimé* doivent être considérées comme absolument insuffisantes. Les désinfections par l'*acide sulfureux* sont à abandonner aussi.

Dans les procédés autorisés, on utilise le pouvoir antiseptique du formol gazeux, par vaporisation de l'*aldéhyde formique* du commerce, ou par volatilisation du *trioxyméthylène*.

Dans le premier procédé, on emploie des *autoclaves,* chauffés au moyen d'une lampe spéciale ; les vapeurs sont projetées dans le local à désinfecter à l'aide d'un tube flexible, terminé par un bout rigide que l'on introduit dans le trou de la serrure ou par tout autre orifice.

Il faut au préalable obstruer tous les interstices des portes et des fenêtres par un calfatage fait soigneusement.

Mais pour ce mode de désinfection, il faut avoir recours à un personnel outillé et expert ; c'est un moyen qui n'est pas à la portée de chacun. Les localités importantes possèdent tout ce qu'il faut à cet égard et il suffit d'en appeler à leur service d'hygiène publique.

Les appareils à trioxyméthylène sont plus simples et moins coûteux ; leur emploi n'exige aucune compétence spéciale, et leur efficacité est régulière à cause de la quantité de formol dégagée : ils sont donc très recommandables, surtout pour les écoles de la campagne.

Le trioxyméthylène étant en poudre ou en pastilles, il suffit, pour en obtenir la volatilisation, de le soumettre à l'influence de la chaleur produite par une lampe à alcool ou autre source de chaleur suffisante. On trouve dans le commerce des appareils spéciaux, simples et de peu de volume, entre autres l'aldor-formogène de Dufayard et Déchosal. Avec l'un de ces appareils, on peut désinfecter 20 m^3 d'un local fermé.

Il est intéressant de rapprocher ce qui est dit ci-dessus de ce que renfermait le règlement du Conseil fédéral du 4 décembre 1889, promulgué à un moment où la grippe sévissait aussi avec intensité.

Au nombre des désinfectants chimiques, on parlait alors de la *formaldéhyde* produite en chauffant le *formochloral,* soit la formaline du commerce mélangée de chlorure de calcium pour empêcher la polymérisation.

Au sujet de l'emploi, on disait ceci : « La formaldéhyde s'emploie surtout pour la désinfection des locaux fermés et des objets solides qui s'y trouvent ; mais ce n'est qu'un désinfectant de surface dont l'action sur les vêtements, la literie, les tapis, est des plus incertaines ; il en est de même pour les armoires et les tiroirs fermés. »

Si de cette période sérieuse dans laquelle nous sommes actuellement, mais dont on a un peu la tendance à exagérer la gravité au point de vue scolaire, il pouvait résulter plus de vigilance et une activité satisfaisante en tous points quant à l'entretien et au nettoyage des locaux dans lesquels sont groupés nos écoliers, ce serait heureux, car il y a encore beaucoup à faire à bien des points de vue.

La propreté des cabinets (w.-c.) surtout devrait être l'objet d'exigences inflexibles. C'est dans ce domaine en particulier que les architectes ont à imposer des règles de construction absolument irréprochables et les administrations communales à voir que rien ne cloche comme entretien. Il n'est pas nécessaire d'insister davantage pour faire comprendre la portée sociale de telles mesures.

Extrait de la *Revue suisse romande* d'hygiène scolaire et de Protection de l'enfance.
Lausanne (novembre 1918).